Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

(vidéo) Le Réseau Le Saint part à la conquête de la Provence



La discrétion est à la hauteur de l'ambition. En lançant le 16 juin dernier, à Cavaillon, sa nouvelle plateforme de distribution de fruits et de légumes pour les professionnels, le Réseau Le Saint marque sa volonté de développer son implantation dans le sud de la France. Déjà très présente dans l'ouest, l'entreprise ambitionne d'avoir à terme un maillage complet du territoire pour à la fois collecter des produits locaux et les distribuer partout en France.

L'histoire de l'entreprise Le Saint c'est la saga d'une famille bretonne, qui en deux générations a su s'imposer comme un des acteurs majeurs de la distribution de produits alimentaires frais en France. Crée par Louis Le Saint en 1958, à Bourg-Blanc, dans le Finistère, l'entreprise a démarré son activité de négoce, dans un petit entrepôt de 120 M^2, en sélectionnant des produits locaux de qualité. Cette histoire n'est pas sans rappeler celle d'un certain Édouard Leclerc qui 10 ans plus tôt ouvrait sa première épicerie, dans un vieux hangar, à Landerneau, située à moins de 30 km du fief de la famille Le Saint. Les bretons auraient-ils des prédispositions pour le commerce et l'épicerie ? Ce n'est pas Gérard et Denis (deux des quatre enfants de Louis Le Saint), qui ont repris les rênes de l'entreprise en 1998, qui démonteront le contraire. En moins de 30 ans, ils ont beaucoup développé l'affaire familiale. Avec une trentaine d'implantations en France l'entreprise a réalisé l'an dernier un CA de 800 M€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Louis Le Saint ©DR

La Provence et la région PACA offrent un potentiel et une opportunité intéressante

Aujourd'hui, le Réseau Le Saint est le 2e distributeur de fruits et légumes en France et le premier réseau indépendant. Il est également leader régional dans la distribution de produits de la mer. L'entreprise s'est diversifiée en proposant aussi de la viande, des produits laitiers, du vin, des produits d'hygiène et des arts de la table. Si le réseau est bien implanté dans le Sud-Ouest, la Provence et la région PACA offrent un potentiel et une opportunité intéressante pour le groupe, qui n'y est pas encore présent. De ce point de vue la plateforme de Cavaillon constitue une porte d'entrée vers le Sud-Est stratégiquement bien située, à proximité de grandes voies de communication, et surtout installé au cœur d'un important bassin de productions de fruits et de légumes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



©DR

« Nos camions ne circulent jamais à vide »,
Si une part importante de l'activité du réseau Le Saint, consiste à sélectionner et à acheter des produits locaux pour les vendre aux distributeurs et aux restaurateurs de leur région. Les échanges entre les régions ont pour vocation à se développer. Si le chou-fleur de Bretagne ou l'oignon de Roscoff peuvent intéresser les provençaux, les cerises du Ventoux ou le Melon de Cavaillon pourraient aussi intéresser les bretons. « Nos camions ne circulent jamais à vide », confie Bernard Chanas, directeur technique et immobilier du groupe. Le réseau c'est à la fois un outil de vente pour les producteurs locaux et un moyen pour les distributeurs et restaurateurs de se fournir en produits venant des autres régions. « C'est la force du réseau », ajoute Bernard Chanas.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



©DR

N’avons-nous pas l’habitude d’entendre que les bretons chassent en meute ?
L’implantation du Réseau Le Saint en Provence, s’est faite dans un premier temps par le rachat en 2021 de l’entreprise Michel Blanc, important grossiste en fruits et légumes implantée sur le MIN de Cavaillon. Mais pour développer ses activités et en particulier auprès des grands distributeurs il fallait d’avantage d’espace pour stocker et assurer la logistique. Le choix s’est alors porté sur la nouvelle ZAC des Hauts-Banquets à Cavaillon, projet développé par l’agglomération Luberon Monts de Vaucluse. Le Réseau Le Saint a été la première entreprise à avoir signé pour s’implanter dans cette nouvelle ZAC, qui devrait, ironie de l’histoire, également accueillir dans les prochains mois, la coopérative de distribution alimentaire bretonne EVEN. Cet autre acteur important du marché est aussi basé dans le Finistère, à Ploudaniel (à 15 km de Bourg-Blanc). N’avons-nous pas l’habitude d’entendre que les bretons chassaient en meute ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



©DR

Autre étape importante dans l'implantation provençale de ce réseau breton, le rachat en avril dernier du grossiste en fruits et légumes VERPRIM, installé à Verquières (Bouches-du-Rhône). VERPRIM c'est d'ailleurs ce nom qu'a été choisi pour la plateforme cavaillonnaise.

« Nous avons là les moyens de travailler et de nous développer »

Après une année de travaux le bâtiment de 3000 M2 installé sur la ZAC des Hauts-Banquets a été mis en service le dimanche 16 juin. Le site est équipé d'une centrale photovoltaïque permettant de d'en couvrir une partie de ses besoins en énergie. La production du froid nécessaire au stockage est assurée par une nouvelle technologie qui n'émet pas de CO2. Le montant total de l'investissement sur le site de Cavaillon est de 5 millions d'euros. Aujourd'hui, 35 personnes y travaillent. En vitesse de croisières ce seront une centaine de collaborateurs qui y seront basés. « Nous avons là les moyens de travailler et de nous développer » affirme Jean-Marc Gastaldi, le directeur du site. Avec cette nouvelle infrastructure

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

l'entreprise compte se développer sur le marché des Grandes et Moyennes Surfaces et de la restauration (commerciale et collective). Même si les grands distributeurs disposent de leurs propres centrales d'achat, 20% en moyenne des fruits et légumes sont achetés en direct auprès de producteurs ou de grossistes. « Nous apportons à nos clients, un service de proximité, avec du conseil et beaucoup de réactivité » précise Jean-Marc Gastaldi.



Jean-Marc Gastaldi ©dr

La plateforme de Cavaillon ne propose que des fruits et légumes. Elles se fournit auprès de 80 fournisseurs qui sont situés à 70% dans un périmètre de 200 km. « Aujourd'hui, nous proposons 600 références et nous allons encore enrichir notre offre » précise Cyrille Laclotte, le responsable des achats. Aujourd'hui, le site de Cavaillon gère 2 500 colis par jour et l'entreprise devrait réaliser en 2024 un CA de 10 M€. Ce qui laisse encore une belle marge de progression quand on sait qu'en moyenne un site du réseau en réalise trois fois plus.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



©DR

Le réseau Le Saint
2e distributeur de fruits et légumes en France et premier réseau indépendant
30 implantations en France
2000 collaborateurs
800 M€ de CA
3 marques propres : Charnel, Mangeons Français et jardin créole
Répartition de l'activité : 65 % fruits et légumes, 20 % produits de la mer, 15 % B.O.F, viande et charcuterie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Pôle territorial : le Département de Vaucluse ne veut pas d'un Pôle métropolitain



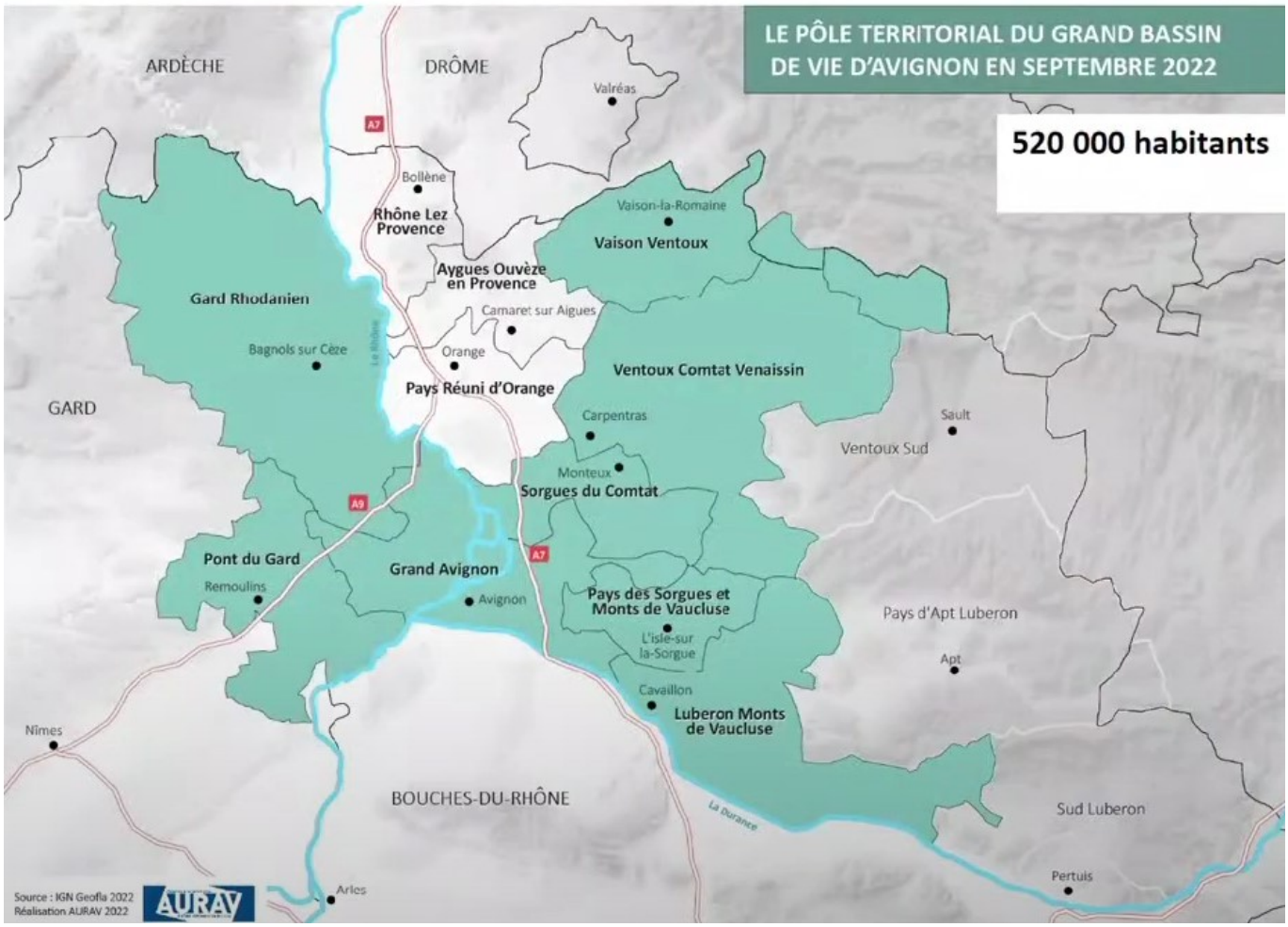
C'est ce lundi 2 octobre que la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) de Vaucluse devrait statuer définitivement sur le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. Constituée d'un panel de près d'une quarantaine d'élus vauclusiens représentant les collectivités locales* du département, cette commission va entériner, ou non, la création de ce nouveau syndicat mixte. Pour certains élus il s'agit d'un nouvel outil facilitant la coopération entre des EPCI situées dans 2 départements et 2 régions distinctes, pour d'autres, il s'agit de l'acte de décès du département via une métropolisation qui ne dit pas encore son nom en avançant en catimini.**

Ce lundi, les représentants de la CDCI de Vaucluse se réunissent pour statuer sur le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon initié en juillet 2022. Ce syndicat mixte concerne 8 intercommunalités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie : 6 en Vaucluse avec les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Ventoux Comtat Venaissin et de Luberon Monts de Vaucluse ainsi que les Communautés de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et de Vaison Ventoux et 2 dans le Gard avec la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien et la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Communauté de communes du Pont du Gard. Un espace qui totalise près de 520 000 habitants s'étend sur 148 communes.



Le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon regroupe 8 EPCI : 2 d'Occitanie et 6 de Paca.©Aurav

Compenser les incohérences des découpages administratifs ?

Leur objectif : faciliter la coopération entre les collectivités sur ce territoire particulièrement morcelé qui s'étend sur 3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires et qui constitue la 2e zone d'emploi interrégionale de France après Roissy-Charles de Gaulle. Un espace 'éparpillé façon puzzle' qui présente également la particularité de compter 2 fois plus d'EPCI pour 2 fois moins d'habitants que son équivalent azuréen.

Ce pôle ambitionne donc d'apporter « une réponse aux enjeux territoriaux du Grand bassin de vie d'Avignon qui demandent à être traitées à une échelle plus large que leur périmètre respectif. »

Pour cela, le syndicat mixte se fixe 4 objectifs principaux : la mobilité et les transports en commun, la gestion des déchets, la prévention du risque inondation ainsi que le développement et l'aménagement du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

territoire.
« Le pôle ne constitue pas un échelon territorial supplémentaire, assurent les statuts du Syndicat dont le siège sera situé dans les locaux de l'Aurav (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) au Pontet. Dans le strict respect des compétences de chacun de ces membres, il vise à assurer une meilleure harmonisation des politiques territoriales et à favoriser la mise en œuvre d'actions communes. Outil souple de coopération et de dialogue, il permettra de promouvoir à une échelle régionale et supra une vision cohérente du territoire et de porter une vision commune. »

> « Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire. »
>
> *Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse*

Avis défavorable du Département de Vaucluse
Pour autant, certains élus estiment que cette nouvelle entité constitue une menace pour l'existence des conseils départementaux. « C'est la mort du Vaucluse », s'inquiètent-ils.
Interrogée sur cette initiative de création du pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, Dominique Santoni a d'ailleurs, elle aussi, fait ouvertement part de son opposition au projet.
« Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire, explique la présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Par ailleurs, la CCPAL (Communauté de communes Pays d'Apt-Luberon où elle est aussi élue) a voté contre donc je ne vois pas pourquoi je ferais différemment à Avignon qu'à Apt. »
En effet, en juin dernier, la commission permanente du Département s'est réunie pour rendre un avis consultatif. Dans ce cadre, seulement 12 élus sur 34 conseillers ont voté pour la création du Pôle. L'institution départementale vauclusienne a donc transmis un avis défavorable au contrôle de légalité de la préfecture malgré le fait que les compétences du Pôle n'empiètent pas sur celles du département.

A lire aussi : « Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle territorial dans la dernière ligne droite »

Le risque d'un département coupé en deux ?
« Je fais confiance à ces gens », poursuit Dominique Santoni, « mais je suis le Département. Donc, il ne faut pas rajouter un mille-feuille supplémentaire, insiste-t-elle. Ma crainte que cela devienne une métropole et que cela coupe le département en deux. »
Des inquiétudes que ne dissipent pas vraiment les statuts du Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. En effet, si ce projet est bien désigné sous le terme de 'Pôle territorial', il apparaît plusieurs fois sous le nom de 'Pôle métropolitain' dans le détail du texte des statuts ou des délibérations. Une ambiguïté que l'on retrouve dans les propos de certains élus qui portent le projet en parlant d'un « Pôle métropolitain qui se dénommera Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Si la présidente du Département assure qu'elle s'opposera, 'de toutes ses forces' à la constitution d'une métropole elle assure pour autant « que s'il s'agit d'un pôle territorial, et compte tenu de la liberté de chaque collectivités locales de s'administrer comme elles le veulent, je n'ai pas interféré, en tant que présidente du Département, sur le choix des présidents d'EPCI qui souhaitent travailler ensemble au travers d'un syndicat mixte. Et ce d'autant plus qu'il ne s'agit pas de compétences du Département ».

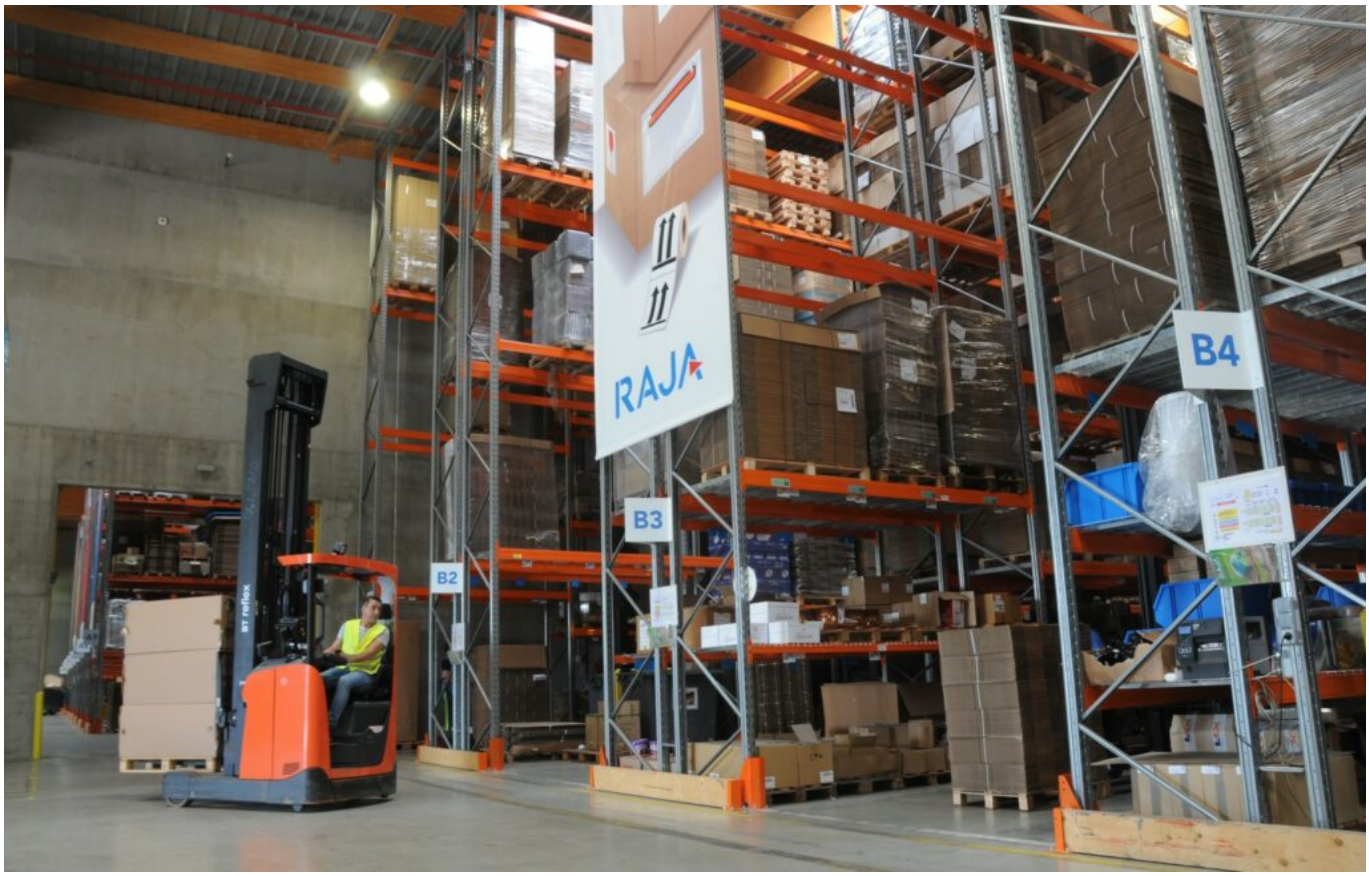
Laurent Garcia

**Maires des 5 villes les plus peuplées, maires des petites et moyennes communes, maires des communes de montagne, représentants des EPCI, ainsi que les représentants des syndicats mixtes, syndicats de communes et syndicats intercommunaux situés en zone de montagne.*
***Etablissements publics de coopération intercommunale*

Le groupe Raja renonce « à regret » à son projet d'implantation à Cavaillon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Coup dur pour l'emploi en Vaucluse, le groupe Raja ne veut plus s'implanter à Cavaillon. C'est « à regret » que leader européen de la distribution d'emballages, de fournitures de bureau et d'équipements industriels, ira ailleurs créer une centaine d'emplois et investir ses 40M€ afin d'ériger son nouveau centre de distribution modèle. La raison ? Les recours engagés entrainent une trop grande incertitude sur la date de mise en service de son futur site de 41 000m2.

Le groupe Raja, leader européen de la distribution d'emballages, de fournitures de bureau et d'équipements industriels, a décidé de stopper son projet d'implantation d'un centre de distribution et de bureaux à Cavaillon, dans la Zac (Zone d'aménagement concerté) des Hauts Banquets, en raison des incertitudes pesant sur le démarrage du chantier.
« Les recours engagés contre les décisions administratives repoussent le démarrage des travaux à une date incertaine et lointaine, constate avec regret Danièle Kapel-Marcovici, présidente directrice-générale du Groupe Raja. Or, nous avons rapidement besoin de capacités logistiques supplémentaires pour assurer la croissance de notre activité et répondre à la demande de nos clients. »

« Les recours engagés contre les décisions administratives repoussent le démarrage des travaux à une date incertaine et lointaine. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Danièle Kapel-Marcovici, PDG du Groupe Raja.

40M€ d'investissement
A l'origine, Raja avait conçu ce projet d'implantation afin de mieux servir ses 35 000 clients dans le sud de la France, des entreprises de toutes tailles et dans tous les secteurs d'activité.
Déjà implanté à Sorgues sur un site de 18 000m2 ne permettant plus de faire face au développement de l'activité du groupe, Raja projetait donc d'investir 40M€ dans la construction d'un nouveau centre de distribution de 41 000m2 dans la zone des Hauts Banquets.

100 emplois directs et 50 emplois indirects
« Ce bâtiment devait bénéficier des dernières avancées en termes d'éco-conception et d'utilisation d'énergies propres (panneaux photovoltaïques, géothermie), explique le groupe. Le site, à l'architecture esthétique, comprenait également des espaces de bureaux (incluant showroom, restauration et salle de sport) pour une surface de 1000 m². »
Au total, le projet devait permettre la création de 100 emplois directs, auxquels s'ajoutaient une cinquantaine d'emplois indirects chez les partenaires de Raja.

Lire également : "(Vidéo) Le groupe Raja lance 4 innovations écoresponsables pour l'expédition"

La multiplication des recours aura finalement eu raison du projet
Le permis de construire du nouveau site a été obtenu en juillet 2022 et l'autorisation environnementale ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement) en janvier 2023. Les travaux devaient initialement commencer en septembre 2022 pour s'achever au second semestre de cette année. Ne pouvant plus attendre, le groupe Raja, pourtant fermement attaché au Vaucluse (outre son site sorguais, la fondation de sa dirigeante y finance la Villa Datris à l'Isle-sur-la-Sorgue), a finalement jeté l'éponge afin de se développer dans ce département pauvre où le chômage est endémique…

« L'intercommunalité prend acte de ce retrait. »

Gérard Daudet, président de LMV Agglomération

De son côté, l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV), porteuse du projet d'aménagement des 45 hectares de la Zac des Hauts Banquets, ne peut que constater ce départ.
« Notre intercommunalité prend acte de ce retrait et entend, avec la disponibilité foncière ainsi dégagée, pouvoir répondre aux sollicitations d'entreprises complémentaires à celles qui ont d'ores et déjà finalisé leur implantation sur la zone des Hauts-Banquets, explique Gérard Daudet, président de LMV

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Agglomération. Des entreprises, créatrices de nombreux emplois et relevant notamment du secteur de la naturalité (agroalimentaire, fruits et légumes, le biocontrôle ou encore nutraceutique), conformément à l'engagement que nous avions pris dès l'initiation de ce projet. »
Beau joueur, le président de l'agglo « souhaite que le Groupe Raja spécialisé dans la distribution d'emballages puisse rapidement trouver, dans le sud de la France, une solution logistique en adéquation avec ses besoins. »

Lire également : "Raja, histoire d'une entreprise familiale aussi intelligente qu'ambitieuse"

Raja se développe partout ailleurs…
De son côté, Danièle Kapel-Marcovici précise que ce contretemps n'entamera pas le développement de son groupe qui poursuit ses investissements dans ses centres de distribution partout en Europe. « En France, nous avons automatisé une partie de notre centre de distribution national de Paris Nord 2 (Seine-Saint-Denis) en 2022. En Belgique, nous avons agrandi cette année de 16 000m2 (pour atteindre 65 000m2) notre centre de distribution à Tongres qui sert nos clients en Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Suisse et Autriche. En Italie, le doublement de notre centre de distribution de Biella, près de Turin, vient de démarrer pour atteindre 45 000m2 et répondre à la demande des entreprises italiennes. »

Le programme d'aménagement de la Zac des Hauts Banquets à Cavaillon, confié Faubourg Promotions Groupe IDEC par LMV Agglomération, prévoit la création de 1 500 emplois.

Du rififi autour de la dénomination Provence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Le 23 janvier dernier le tribunal judiciaire de Nanterre condamnait l'office de tourisme de l'agglomération Luberon Monts-de-Vaucluse pour l'utilisation illicite du mot Provence dans sa dénomination « Luberon cœur de Provence ». Derrière tout cela, une histoire d'incompatibilité entre AOC issus d'une même région. Qui l'eut cru ?

Le tribunal a estimé que l'office de tourisme ne pouvait utiliser une dénomination avec le mot Provence, compte tenu que ce dernier était amené à faire la promotion de vins de l'AOP Luberon et Ventoux et que le cahier des charges de ces deux appellations ne leur permettait pas de faire référence à la Provence. En d'autres termes, les requérants, en l'occurrence le syndicat des vins des différentes appellations de côtes de Provence, n'acceptent pas que le nom Provence puisse être associé à d'autres vins que les leurs, même de manière indirecte.

> **Le tribunal estime qu'il y a une grande proximité entre Cœur de Provence et Côtes-de-Provence. C'est vrai, le cœur est très proche des côtes**…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Dans ses motifs le tribunal estime qu'il y a une grande proximité entre Cœur de Provence et Côtes-de-Provence. C'est vrai, le cœur est très proche des côtes, tous les médecins vous le confirmerons. Trêve de plaisanterie. On peut comprendre l'importance de protéger son appellation géographique, les champenois en savent quelque chose, mais de-là à mettre l'office de tourisme de l'agglomération de Cavaillon dans le même panier, c'est nous faire boire le vin jusqu'à la lie !

La jurisprudence pourrait bien aboutir sur d'autres affaires du même tonneau. Ainsi, la Communauté de Communes des Pays Réunis d'Orange (CCPRO pour les initiés) a baptisé son office de tourisme « Pays d'Orange en Provence ». Ils pourraient bien eux aussi être inquiétés puisque les vins produits autour d'Orange ne sont pas ceux de l'appellation des Côtes de Provence et que d'une façon ou d'une autre cet office de tourisme est conduit à faire la promotion des Côtes-du-Rhône et dont un certain Châteauneuf-du-Pape.

> **La dénomination Provence peut-elle devenir une marque et appartenir à une entité qu'elle soit privée ou publique ?**

Autre exemple, autre cas intéressant. En 2015, à l'initiative d'un collectif d'une trentaine de partenaires institutionnels du tourisme sous l'égide du Comité Régional du Tourisme de PACA, un label « Provence Enjoy the unexpected » a été créé. Il est particulièrement destiné aux touristes étrangers. Il a été attribué à ce jour à 9 entreprises qui y apposent sur leurs produits cette promesse « Provence, profitez de l'inattendu » dans la langue de Molière. Mais de manière plus ostentatoire, s'y ajoute dans une typographie spécifique et identique pour tous les produits le mot Provence (biscuit de Provence, pastis de Provence…). La dénomination Provence se transforme ainsi en marque. La région, une zone géographique peuvent-elles devenir une marque et appartenir à une entité qu'elle soit privée ou publique ? La Provence comme la Bretagne ou l'Alsace sont des noms génériques qui appartiennent à tous donc à personne en particulier. Producteurs d'herbes de Provence tenez-vous cependant sur vos gardes, nous ne sommes à l'abri de rien !

L'alternance en vedette du forum recrutement de Luberon Monts de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



LMV organise, cette année encore, son forum recrutement le 25 mai. Nouveauté : l'alternance sera aussi au cœur de l'événement pour cette édition 2023.

Ce forum aura lieu à la mairie de Cavaillon de 14h à 17h. Il est organisé en partenariat avec Pôle emploi, la mission locale du Luberon et le soutien de la Ville de Cavaillon. Un point protocolaire est organisé le même jour à 13h30 dans la salle du conseil municipal de la mairie de Cavaillon.

Les entreprises qui y seront présentes

Vous trouverez des entreprises agissant dans le domaine du BTP, dans le domaine de la santé et de l'aide à la personne mais aussi dans l'industrie, le commerce, la restauration, les associations, la fonction publique ou les centres de formation.

Par ailleurs, la Ville de Cavaillon et LMV Agglomération recrutent aussi des saisonniers à cette occasion.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Plus de détails sur le site internet : https://luberonmontsdevaucluse.fr/agglomeration/forum-recrutement-et-alternance.

J.G.

Infos pratiques
De 14h à 17h. Jeudi 25 mai. Mairie de Cavaillon. Place Joseph Guis. 06 13 83 64 32. M.ballet@c-lmv.fr



ZAC vs ZAN*, deux mondes inconciliables ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



A Cavaillon, deux logiques s’affrontent celle de la communauté d’agglomération qui souhaite créer de nouvelles zones d’activités pour soutenir l’activité économique et créer des emplois et de l’autre un collectif regroupant des associations qui s’opposent à la bétonisation et à l’artificialisation des terres agricoles. Deux visions du futur de l’économie et du monde de demain. Qui est dans le vrai ?

C’est l’idée que le développement économique est un facteur de progrès social

A écouter les arguments de chacune des parties elles ont en fait toutes les deux raison. Nous avons ainsi d’un côté, des élus qui souhaitent redonner à cette partie de la Provence un niveau d’activité et de richesse propre à faire reculer le chômage, à faire monter le niveau de vie et à avoir, in fine, d’avantage de moyens pour développer des politiques publiques ambitieuses. C’est l’idée que le développement économique est un facteur de progrès social. C’est ce modèle qui a prévalut depuis la révolution industrielle et surtout ces dernières décennies. On en voit cependant aujourd’hui les limites.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

« C’est une folie que de réduire encore les surfaces agricoles »

De l’autre, nous avons des associations regroupant des citoyens très engagés qui considèrent que dans le contexte actuel c’est une folie que de réduire encore les surfaces agricoles. C’est au détriment de la biodiversité, de la perméabilisation des sols, mais aussi du recul des activités agricoles traditionnelles. Avec toutes les conséquences sociales induites. Par ailleurs, ces nouvelles activités développeront immanquablement les émissions de gaz à effet de serre et contribueront au réchauffement climatique. En effet, dans les entreprises pressenties à s’installer dans ces ZAC plusieurs font dans la logistique donc présence et mouvements de nombreux camions.



© Faubourg Promotion / GROUPE IDE

industrielle ou agricole, tel pourrait être au fond résumé la question pour la cité Cavare ? Toujours plus ou toujours mieux ? Tel est le dilemme. C’est une bonne chose que ce débat puisse exister et que les avis puissent s’exprimer et se confronter. C’est le simple jeu de la démocratie. On en a plus que besoin. En définitive ce qui se passe à Cavaillon est un peu au cœur du débat de notre société aujourd’hui. Quel modèle de société voulons-nous ? Cependant il y a urgence à décider.

Lire également : “Foncier : quel avenir pour le Vaucluse en 2050?“

*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

ZAC: Zone d'Aménagement Concerté
ZAN : Zéro Artificialisation Nette

Sobriété énergétique : LMV ouvre une permanence



La crise de l'énergie et la sobriété qui en résulte incitent davantage l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse à venir en aide à ses administrés. Ainsi, l'Agence locale de transition énergétique (Alte) tient désormais une permanence le 3e lundi de chaque mois dans les locaux de LMV au 315 avenue Saint Baldou à Cavaillon.

Sur place, un conseiller peut recevoir les propriétaires, occupants ou bailleurs, de toutes les communes de l'agglomération (à l'exception de ceux de l'hyper centre de Cavaillon, concernés par le dispositif OPAH-RU) gratuitement sur rendez-vous afin de les aider à trouver les solutions techniques adaptées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

pour effectuer des travaux de rénovations énergétiques, à mobiliser les aides financières possibles, ainsi qu'à trouver les professionnels locaux qualifiés.

Les prochaines permanences auront lieu les lundis 21 novembre et 19 décembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Il est possible de prendre rendez-vous par téléphone au 04 90 74 09 18 ou directement sur le site de l'Alte.

V.A.

Luberon Monts de Vaucluse tiendra un stand à la foire de Cavaillon

Du jeudi 10 au dimanche 13 novembre, Cavaillon accueillera sa fameuse foire au sein de son

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Marché d'intérêt national. Pour l'occasion, Luberon Monts de Vaucluse Agglomération aura son propre stand.

Luberon Monts de Vaucluse (LMV) Agglomération finance plusieurs dispositifs qui permettent aux propriétaires occupants ou bailleurs d'entamer des travaux de rénovation énergétique dans leur logement. Sur son stand, au sein des grandes halles du Min de Cavaillon, l'agglomération accueillera les visiteurs souhaitant prendre cette direction de 9h à 19h du jeudi 10 au dimanche 13 novembre. L'entrée de la foire est libre et gratuite.

Accompagnées de l'Agence locale de la transition énergétique (Alte), les équipes de LMV guideront les propriétaires occupants ou bailleurs pour définir et prioriser leurs travaux, identifier les aides publiques auxquelles ils ont droit pour leur financement, et trouver des artisans locaux pour effectuer les travaux.

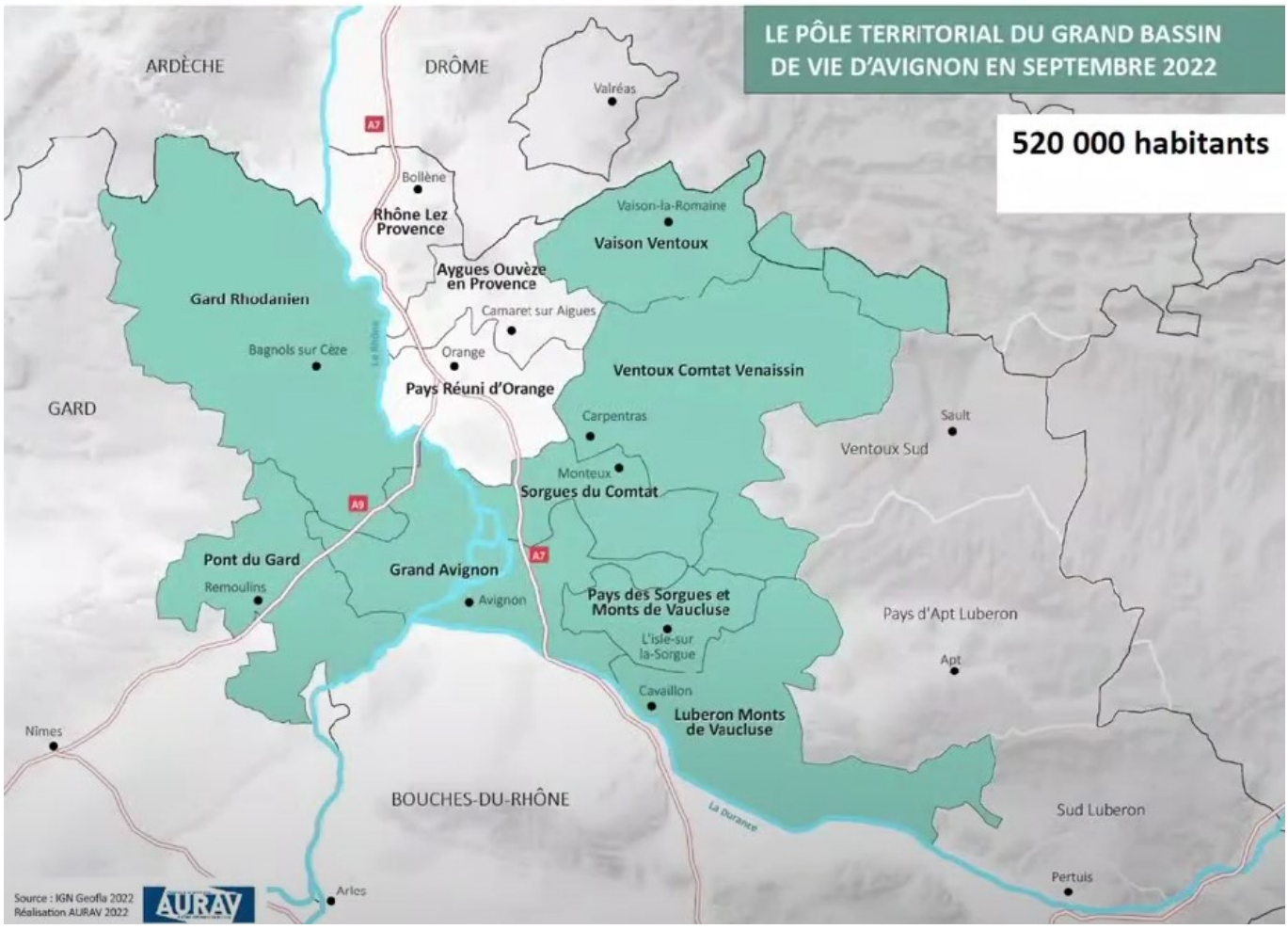
Sur leur stand, les agents LMV évoqueront également les politiques publiques déployées sur le territoire en matière de tri des déchets, développement durable et mobilité.

V.A.

Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle territorial dans la dernière ligne droite

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Le futur outil de coopération visant à assurer un dialogue permanent entre les territoires du Bassin de vie de la cité des papes et ses 520 000 habitants déjà concernés.

Après une nouvelle réunion qui s'est tenue le 12 septembre dernier, le futur Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon rentre dans sa dernière phase d'élaboration.
Pour cela, les 8 EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) concernées (les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Luberon Monts de Vaucluse, du Gard Rhodanien, de Comtat Ventoux Venaissin et les Communautés de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, du Pont du Gard et de Vaison Ventoux) sont amenés à délibérer officiellement dans les prochaines semaines pour engager officiellement la création de la structure. Situé dans les locaux pontétiens de l'Aurav (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), c'est un arrêté de la nouvelle préfète de Vaucluse qui devrait ensuite valider formellement la naissance du 'Pôle territorial' dans le courant du premier semestre 2023.
L'initiative prendra la forme d'un Syndicat mixte n'ayant n'a pas vocation à devenir une nouvelle structure administrative et s'appuiera sur l'Aurav pour son animation.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Plusieurs mois de réflexion
Comme nous l'avions évoqué dans nos colonnes, cela fait plusieurs mois que cette démarche « de coopération pour renforcer l'attractivité du territoire et mettre en œuvre des projets communs » a été lancée.

Constatant que ce territoire dépasse largement les périmètres institutionnels (3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires, 3 CCI) ces collectivités entendent ainsi dépasser ces freins administratifs en ayant pour objectif de mener une réflexion sur les possibles synergies, articuler leurs politiques territoriales et être en capacité de porter ensemble des actions communes.

« Je crois qu'il faut d'abord apprendre à travailler ensemble en portant des projets collectifs utiles pour l'ensemble de nos territoires comme le transport par exemple, expliquait en janvier dernier Joël Guin, le président du Grand Avignon qui vient de valider la création du Pôle territorial lors de son dernier conseil communautaire. Je suis convaincu que c'est par ce biais là que nous poserons les bases d'un avenir commun. »

Les travaux continuent
En attendant, les travaux entamés par les EPCI membres du Pôle vont se poursuivre autour des 4 premières thématiques de coopération déjà identifiées. A savoir :

- Faire converger les politiques de mobilité.
- Articuler les orientations de développement et d'aménagement de l'espace.
- Harmoniser les politiques de gestion des déchets.
- Définir une vision commune de la prévention du risque inondation.

« Les déplacements quotidiens de toutes natures, les nombreux échanges entre ses habitants et ses activités, les complémentarités économiques, les richesses naturelles et patrimoniales exceptionnelles font du grand bassin de vie d'Avignon un vaste territoire partagé qui dépasse les périmètres institutionnels, explique le Grand Avignon. Les différentes intercommunalités qui le composent relèvent ainsi de nombreux défis communs, notamment en matière d'attractivité et de rayonnement, de développement et d'aménagement, de revitalisation des centres villes, de gestion des déchets, de transition écologique ou de positionnement régional. Ainsi, certaines réponses à ces enjeux ne pourront être pleinement opérantes sans vision globale et sans coopération, à la bonne échelle. »

La porte reste ouverte
Bien évidemment les autres intercommunalités voisines sont invitées à se joindre à cette 'dynamique' où l'absence des EPCI du Nord des Bouches-du-Rhône est particulièrement visible.
« Chaque chose en son temps », précisait en début d'année Joël Guin qui rappelait que la démarche est « ouverte aux autres intercommunalités souhaitant être associées à la formalisation de l'outil le plus pertinent pour piloter cette coopération inédite. »